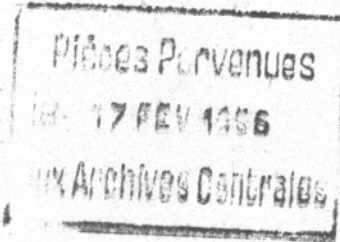


- 112-

'AA' NR 11

L'AUTOPSIE DU CORPS DE LOUIS RENAULT

PARIS, 13 FEVRIER (AFP)-



L'AUTOPSIE DU CORPS DE LOUIS RENAULT A ETE PRATIQUEE CET APRES-MIDI A L'INSTITUT MEDICO-LEGAL DE PARIS PAR CINQ MEDECINS LEGISTES: LES DRS RENE PIEDELIEVRE ET LEON DEROBERT, PROFESSEURS A LA FACULTE DE MEDECINE, LOUIS MICHON, EXPERT UROLOGIQUE, HENRI GRIFFON, EXPERT TOXICOLOGIQUE ET CHARLES PAUL, ET EN PRESENCE DE M GUY BAURES, JUGE D'INSTRUCTION AU PARQUET DE LA SEINE

LE CORPS, QUI AVAIT ETE EMBAUME, ETAIT EN BON ETAT DE CONSERVATION

L'AUTOPSIE A PU ETRE PRATIQUEE DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES

CETTE AUTOPSIE N'A PERMIS DE DECELER AUCUNE TRACE DE VIOLENCES. DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES (RADIOLOGIQUES, TOXICOLOGIQUES ET COUPE HISTOLOGIQUE) VONT ETRE PRATIQUEES, AVANT LE RESULTAT DE CES DIFFERENTS EXAMENS, QUI NE SERA CONNU QUE DANS UNE HUITAINE DE JOURS, AUCUNE CONCLUSION DEFINITIVE NE POURRA ETRE DONNEE

L'OUVERTURE DU CERCUEIL AVAIT ETE PRATIQUEE EN PRESENCE DE ME ISORNI, AVOCAT DE MME VVE RENAULT

AFP- MR- 17H15'+